

Les échos du CSE de la DO GNE – DECEMBRE 2020



Fermeture du site Unité Facturation et Recouvrement de Lognes (77)

La direction a pour projet de fermer le site UFR de Lognes fin 2021 compte tenu de la baisse accélérée de la production éditique papier globale (350 millions de courriers en 2000 contre 52 millions en 2020). Isolé des autres sites et constitué d'un effectif très restreint, d'après la direction il n'est plus pertinent de conserver ce site distant. Les 2 sites de Villers les Nancy (54) et Fleury les Aubrais (45) seront suffisants pour absorber la globalité de la production à l'horizon de fin 2021.

Commentaires Sud

Le dossier présenté par la direction clarifie bien l'avenir de l'UFR... il n'y en a pas !! Une nouvelle fois, la dimension digitale est privilégiée à celle de l'humain... pour ceux qui en doutaient encore !

Le service client de l'UFR sera intégré en 2021 dans la future Unité de Service Client. Serait-ce la fin programmée des activités actuelles de l'UFR ?

Sud a souligné un paradoxe : l'UFR serait bientôt en manque d'activité alors que la Direction se prépare à transférer vers la sous-traitance les activités de back considérées comme simples et à faible valeur ajoutée !

Sud souhaite faire une alerte, au-delà du dossier de l'UFR : Si Orange décide de sous-traiter tout ce qui est « simple » et de ne créer que des métiers d'expert... on va vers des complications pour les futurs reclassements (propos souvent confirmés par les médecins du travail)

Les élu.e.s CSE ont demandé le mandatement de la CSST relation clients et de la commission Handicap du CSE.

Vote des élu.e.s CSE pour ce mandatement : 37 POUR, 1 CONTRE

Regroupement SCO Nord, SCO Est et UAT



La Direction a présenté le dossier de création de la future Unité de Service Client en mettant en avant :

- les avantages salariés avec la perspective de nouvelles filières métiers comportant de nouveaux parcours professionnels (**Ça fait toujours rêver !**),
- les avantages clients avec à la clé une amélioration de la qualité de service (**Ça rassure toujours !**)

Pour *Sud*, c'est avant tout un gros dossier de restructuration, avec une optimisation des moyens humains existants et beaucoup de zones d'ombre. La création de l'USC ne peut pas masquer la triste réalité de la déflation continue des effectifs induisant des fermetures d'activités sur des équipes devenues trop petites et à terme des fermetures de sites.

Concernant les métiers de spécialistes, si un.e salarié.e a une activité de spécialiste reconnue, il.elle continuera son activité, mais il n'y aura pas de création de poste de spécialiste sur des sites qui ne sont pas retenus à l'origine du projet. (Par exemple Nancy n'a pas été identifiée comme site de « spécialistes » donc, il n'y aura pas de spécialiste sur ce site).

Fermeture et repositionnement boutique Rivetoile de Strasbourg

La direction a décidé de repositionner l'enseigne Orange sur Strasbourg par la fermeture de la boutique de Rivetoile et le regroupement sur la boutique de Kleber.

Pour *Sud*, il est toujours désolant d'assister à la fermeture d'une boutique Orange et de fermeture en fermeture que va-t-il rester du réseau de boutiques Orange ?

Même si la direction agrandit la boutique de Kleber sur un concept Smart store avec, semble-t-il, une amélioration



des conditions de travail des salarié.e.s, pour *Sud* cette fermeture de la boutique de Rivetoile reste une erreur. C'est une belle vitrine d'Orange en moins sur la zone de Strasbourg. Pour Strasbourg, il y a eu jusqu'à 5 boutiques et en 2021 il n'en restera... qu'une seule !

Pour *Sud*, il faut parfois dépasser l'aspect purement économique et savoir rester multi présents sur de grandes villes et ainsi être plus accessible pour nos clients.

Dans cette opération à tiroir, il s'agit de 6 salarié.e.s qui changeront deux fois de lieu de travail en trois mois (juillet et septembre).

Sud demande une ouverture de négociations avec les Délégués Syndicaux pour accompagner les salariés de Rivetoile qui vont subir la fermeture de leur boutique.

Les élu.e.s CSE ont demandé le mandatement de la CSSCT de l'Agence Distribution par le biais d'une résolution recueillant le vote de l'unanimité des élu.e.s CSE (38 POUR).

Sud Syndicats



Union
syndicale
Solidaires

Consultation du CSE DOGNE sur la politique sociale, emploi et conditions de travail

Concernant le bilan social :

Pour *Sud*, en observant la situation alarmante de l'emploi et ses causes à effet sur la dégradation des conditions de travail, nous considérons que la politique sociale pratiquée par Orange n'est pas à la hauteur d'une grande Entreprise comme la nôtre. Les indicateurs et les résultats affichés dans les bilans sociaux 2019 sur les ex DO Nord et Est, sont plutôt consternants et confirment notre position. Le Marketing social et la communication d'Entreprise ne sont pas parvenus pas à masquer la triste réalité des statistiques qui affichent le plus souvent des décroissances alarmantes sur la majorité des indicateurs.

Concernant la situation de l'emploi :

Pour *Sud*, la situation de l'emploi sur nos deux ex DO est catastrophique et plus que préoccupante avec une baisse des effectifs internes et une augmentation de la sous-traitance. La saignée des effectifs perdure depuis plusieurs années et le taux de remplacement est bien trop faible pour pallier les nombreux départs en retraite et TPS.

Ex DO Est : -10,2 %, 106 recrutements pour 537 départs en retraite

Ex DO Nord : -9,7 %, 85 recrutements pour 406 départs en retraite

En clair : 1 seul recrutement pour 5 départs !

Pour *Sud*, l'adaptation constante de l'organisation du travail à la baisse continue des effectifs aura un jour ses limites et des conséquences pour les salarié.e.s en termes de santé. Les difficultés de reclassement s'accroissent pour les salarié.e.s en

inaptitude ou en difficulté à la suite des restructurations qui spécialisent de plus en plus les métiers vers le haut (situation relevée également par le Service Santé au Travail).

Concernant l'emploi précaire des CDD :

L'emploi précaire perdure depuis des années comme variable d'ajustement durable ce qui démontre bien qu'il y a besoin d'embaucher plus de CDI dans certains services.

Concernant les heures supplémentaires :

Le volume d'heures supplémentaires, en baisse en 2019 par rapport à 2018, reste très conséquent et doit être mis en parallèle avec la baisse continue des effectifs et les actions de l'Entreprise pour optimiser l'utilisation des moyens humains, ainsi que le recours accru à la sous-traitance

Pour SUD, ce nombre volumineux d'heures supplémentaires met en évidence le sous dimensionnement des effectifs dans certaines équipes et démontre que les recrutements en CDI restent insuffisants !

A noter qu'il n'y a pas assez de recrutement de femmes en CDI alors que par contre Orange sait bien recruter des femmes en CDD...

Le taux de féminisation reste faible chez les cadres sup pour les ex 2 DO ainsi que dans les CODIR.

Les écarts de rémunération homme/femme perdurent sur les postes à responsabilité.

Au bout du compte très peu de points positifs : 2 indicateurs sont en progression sur les deux ex DO avec l'âge moyen en baisse et une légère hausse de la rémunération.

Pour *Sud*, la balance penche largement vers un vote négatif sur la politique sociale d'Orange sur les deux ex DO Nord et Est

Vote des élu.e.s CSE : 37 CONTRE et 1 POUR (CFDT par erreur)

Sud
Solidaires



Union
syndicale
Solidaires

Activités Sociales et Culturelles : ASC

Le Quotient Familial (QF) des salariés d'Orange n'est plus calculé et validé par les services d'Orange.

Depuis le 29 septembre, les QF 2020 et 2021 des salarié.e.s d'Orange sont **exclusivement traités par le CSEC**, selon les règles définies par les élu.e.s pour le compte des CSEE.

Aussi, pour faire valider votre **QF 2020** ou **QF 2021** ou **déclarer un changement de situation familiale**, le CSEC a *besoin de réintégrer toutes les informations obligatoires et donc de recueillir l'ensemble de vos documents afin de reconstituer votre dossier*. **Les documents numérisés sont à téléverser directement via le Guichet Unique**. Il n'y a plus besoin d'envoyer les documents depuis l'intranet du groupe portail @noo. A noter que les demandes papier ne sont plus traitées.

→ **Attention !** Veillez bien à envoyer l'ensemble de tous les justificatifs car votre dossier doit être complet pour calculer et faire valider votre QF.

Les CSEE de l'UES Orange proposent à leurs ouvrants droits des prestations sociales et culturelles. Certaines activités sont mutualisées au niveau national et gérées par le CSEC pour le compte des CSEE.

Le montant des aides proposées varie en fonction de votre Quotient Familial (QF), calculé chaque année. Pour bénéficier des prestations en 2021, vous devez donc faire valider votre QF annuel.

Pour toute question concernant les prestations mutualisées ou gérées uniquement par votre CSEE, **votre interlocuteur unique est votre CSEE**.

La campagne de validation QF 2021 est ouverte **du 29 septembre 2020 au 31 décembre 2021**. Aucune validation ne sera effectuée après la date de fermeture.

→ Au regard de l'importante charge de travail pour les services impactés, vous êtes invité.e à faire valider votre QF 2021 dès l'ouverture de la campagne **seulement si vous comptez bénéficier des Vacances Enfants du catalogue Hiver 2021 ou profiter de prestations en tout début d'année**. Si ce n'est pas le cas, faites votre demande ultérieurement, en cours d'année.

Vos élu.e.s SUD au CSE de la DOGNE :

Michel BODNIEFSKI, Laurent BEAULANT, Eric PEIGNIER, Olivier BILLIAUX, Frédérique LAIGNEL, Annabelle DANIEL, Christophe WARTELLE, Pascal PELTIER

Le représentant Syndical SUD au CSE de la DOGNE :

Laurent GENEAU

SUD-CSE-DOGNE@orange.fr



SUD Syndicats



Union
syndicale
Solidaires